

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 5 juillet 2021, à 19 heures 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 92-2021.

Nature et effets :

- La demande consiste à autoriser la création d'un lot ayant une superficie de 204 mètres carrés pour l'implantation d'un usage public (télécommunication). Selon les dispositions de l'article 64 du règlement de lotissement #350-2010, il est permis de réduire à 300 mètres carrés, la superficie minimale d'un terrain destiné à l'implantation d'un bâtiment pour des services publics. Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 96 mètres carrés.

Identification du site concerné :

- Rue Aggée-Pelletier à Saint-Robert, lot 4 667 653 du cadastre officiel, zone P-153.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 5 juillet, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 21 juin 2021.



Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière